

DECRET N° 93-134 / du 12 MAI 1993

portant nomination de ~~Monsieur~~ Jacques MOUAN-
DAMPASSI en qualité de Conseiller auprès du Président de la République

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution du ~~15 mars 1992~~ ;

VU le Décret n° 92-926 du 10 novembre 1992 portant réorganisation de la
Présidence de la République ;

VU le Décret n° 92- 896 du 3 septembre 1992 portant nomination du Ministre à
la Présidence, Directeur du Cabinet du Président de la République ;

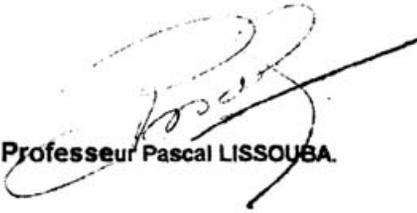
VU le Décret n° 92- 980 du 31 décembre 1992 portant rectificatif au Décret n°
92-909 du 6 octobre 1992 portant nomination d'une Directrice Adjointe de
Cabinet du Président de la République ;

DECRETE :

Article 1er.- Monsieur Jacques MOUAN-
DAMPASSI est nommé en qualité de
Conseiller auprès du Président de la République chargé de la Jeunesse et des
Sports.

Article 2.- Le présent décret sera enregistré, publié au Journal Officiel de la
République du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Brazzaville, le 12 MAI 1993


Professeur Pascal LISSOUBA.